



### Variation mensuelle : Stabilité

En octobre 2017, l'index général du BTP (BTP 00) est stable par rapport à septembre.

L'index général du bâtiment (BTR 01) a légèrement évolué de (+ 0,1 %) tandis que l'index général des travaux publics (TPR 01) n'a pas bougé.

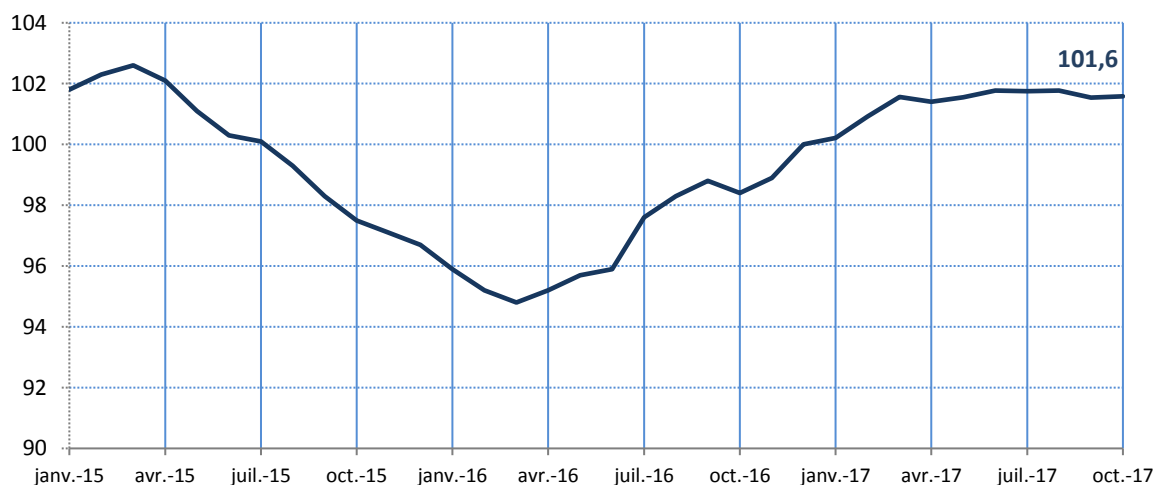
Dans le bâtiment, l'index gros oeuvre augmente de 0,1 % alors que l'index second oeuvre est stable.

Dans les travaux publics, les index du génie civil et des travaux spéciaux n'ont pas connu d'évolution entre septembre et octobre.

Depuis janvier 2017, l'index général BTP (BTP 00) a progressé de 1,6 %. Les index généraux du bâtiment et des travaux publics ont évolué respectivement de + 1,4 % et de + 1,9 %.

#### ÉVOLUTION DE L'INDEX GÉNÉRAL DU BÂTIMENT ET DES TRAVAUX PUBLICS

Base 100 : décembre 2010



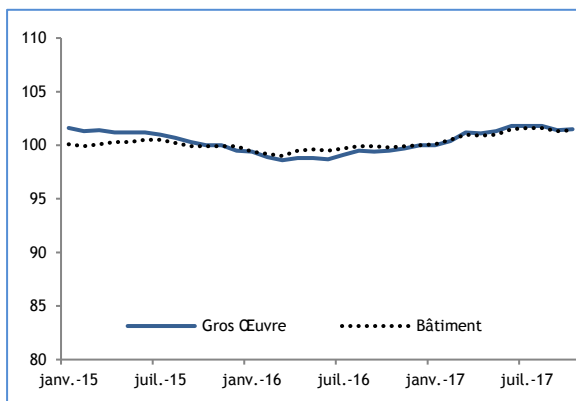
**Remarque : Tous les index après octobre 2017 sont provisoires**

Source : CER BTP

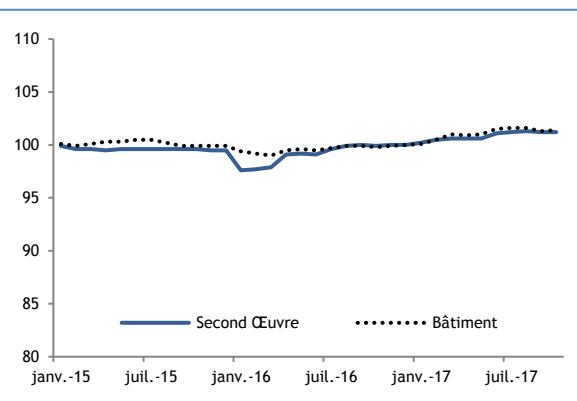
## Evolution des index de premier et second niveau

### Index du Bâtiment

Index du Gros Œuvre

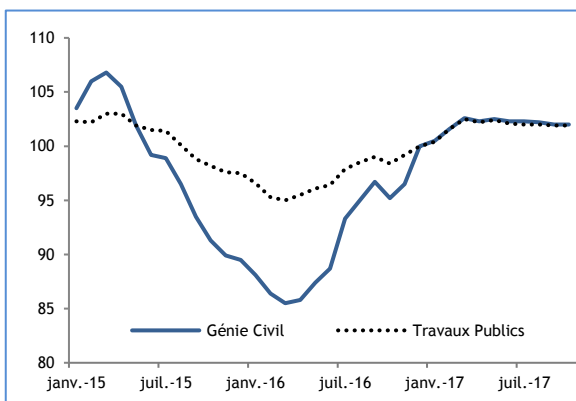


Index du Second Œuvre

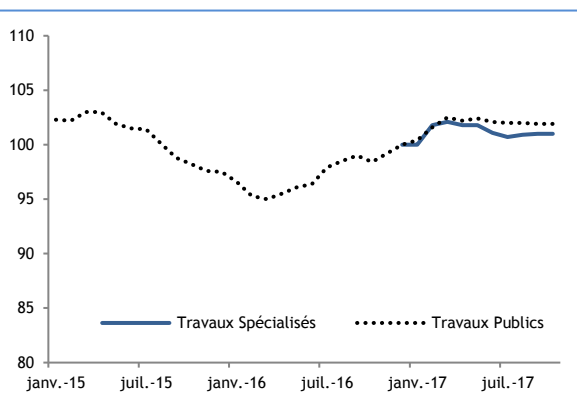


### Index des Travaux Publics

Index du Génie Civil



Index des Travaux Spécialisés



### Estimation des contributions des grands postes de charges aux évolutions des index généraux

Période Octobre 2017

Code	Variété	BTP	Bâtiment		Travaux Publics			
			Général	Gros Œuvre	Second Œuvre	Général	Génie Civil	Travaux Spécialisés
0	Variation globale	0,04	0,06	0,07	0,03	0,01	0,01	0,03
1	Salaires et charges							
2	Matériaux de construction	0,01	0,02	0,03	0,01	-	-	-
3	Matériel	-	-	-	-	-0,01	-0,01	-0,01
4	Transport	-	-	0,01	-	-	-	-
5	Energie	-	-	-	-	-	-	-
6	Frais Divers	0,03	0,03	0,04	0,03	0,02	0,02	0,04

#### Information méthodologique

La contribution aux évolutions se définit comme une mesure de la variation en point d'index en pondérant les variations des grands postes de charges. Les contributions peuvent être, en valeur absolue, supérieures à la variation de l'index puisqu'un taux de croissance peut être positif ou négatif. Des compensations s'effectuent alors entre variations positives et négatives. La somme des contributions en points donne la variation de l'index.

Source : CER BTP

## Index du Bâtiment et des Travaux Publics : base 100 - décembre 2016

Code	Niv.	Libellé	Abrégé		Indice		Variations (%)	
			Anc.	Nouv.	oct.-17	Sur 1 mois	Depuis Janv.	Sur 12 mois
0	0	Index général du BTP	BTP 00	BTP 00	101,6	-	1,6	3,2
1	1	Index Bâtiment tous corps d'état	BTR 01	BT 00	101,4	0,1	1,4	1,6
11	2	Index du Gros Œuvre		GO 00	101,5	0,1	1,5	2,0
1101	3	Ossature, ouvrages en béton armé	BTR 06	GO 01	100,8	-	0,8	0,8
1102	3	Ossature et charpente métallique	BTR 07	GO 02	105,1	0,2	5,1	5,4
1105	3	Plâtre et préfabriqués	BTR 08	GO 05	99,8	-	-0,2	-0,3
1106	3	Maçonnerie et canalisation béton	BTR 03	GO 06	100,9	-	0,9	1,0
1107	3	Travaux d'étanchéité	BTR 53	GO 07	100,7	-	0,7	4,3
1111	3	Couverture et accessoires en zinc	BTR 34	GO 11	100,3	-	0,3	0,4
12	2	Index du Second Œuvre		SO 00	101,2	-	1,2	1,3
1201	3	Menuiserie bois intérieur et extérieur	BTR 19	SO 01	101,4	-	1,4	1,6
1202	3	Menuiserie acier et serrurerie	BTR 42	SO 02	104,4	0,2	4,4	4,1
1203	3	Menuiserie en alliage d'aluminium	BTR 43	SO 03	100,4	-	0,4	0,7
1205	3	Plomberie - sanitaires	BTR 38	SO 05	100,2	-	0,2	0,3
1208	3	Carrelage et revêtement céramique	BTR 09	SO 08	100,5	-	0,5	0,6
1211	3	Travaux d'installation électrique	BTR 47	SO 11	100,5	-	0,5	0,5
1214	3	Ventilation et conditionnement d'air	BTR 41	SO 14	101,5	-	1,5	1,4
2	1	Index général tous travaux	TPR 01	TP 00	101,9	-	1,9	3,5
21	2	Index du Génie Civil		GC 00	102,0	-	2,0	7,2
2105	3	Canalisations tuyaux fonte	TPR 10 - 4	GC 05	101,2	-	1,2	1,3
2106	3	Canalisations tuyaux acier	TPR 10 - 5	GC 06	101,5	-	1,5	2,9
2109	3	Ouvrages d'art	TPR 02	GC 09	100,5	-	0,5	0,6
2110	3	Charpentes et ouvrages d'art métalliques	TPR 13	GC 10	101,9	-	1,9	-
2111	3	Travaux de voirie et réseaux divers	TPR 08	GC 11	101,4	-	1,4	-
2112	3	Travaux d'enrobés	TPR 09	GC 12	104,2	-	4,2	10,5
2113	3	Trav. d'instal. d'infrastructures réseaux	TPR 12 - A	GC 13	100,7	-	0,7	-
2120	3	Travaux de maintenance de l'éclairage public	TPR 12 - C	GC 20	100,5	-	0,5	-
22	2	Index des Travaux Spéciaux		TS 00	101,0	-	1,0	-
2205	3	Terrassements généraux (Bâtiment et TP)	TPR 03 b	TS 05	102,0	-	2,0	-
2206	3	Fondations et travaux géotechniques	TPR 04	TS 06	100,8	-	0,8	-

Période : Octobre 2017

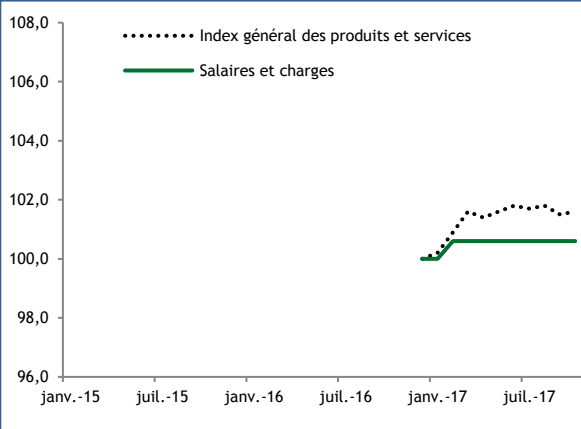
## Estimation des contributions des grands postes de charges à la variation des index du Bâtiment et des Travaux publics

Groupe	Anc. Abrégé	Libellé	Var mens.	Sal. & char.	Matériaux	Métriel	Transp.	Ener.	Fr. Div.
GO	BTR 06	GO 01 - Ossature, ouvrages en béton armé	-	-	-	-	-	-	-
	BTR 07	GO 02 - Ossature et charpente métallique	0,2	-	0,2	-	-	-	0,1
	BTR 08	GO 05 - Plâtre et préfabriqués	-	-	-	-	-	-	-
	BTR 03	GO 06 - Maçonnerie et canalisation béton	-	-	-	-	-	-	-
	BTR 53	GO 07 - Travaux d'étanchéité	-	-	-	-	-	-	-
	BTR 34	GO 11 - Couverture et accessoires en zinc	-	-	-	-	-	-	-
SO	BTR 19	SO 01 - Menuiserie bois intérieur et extérieur	-	-	-	-	-	-	-
	BTR 42	SO 02 - Menuiserie acier et serrurerie	0,2	-	0,1	-	-	-	-
	BTR 43	SO 03 - Menuiserie en alliage d'aluminium	-	-	-	-	-	-	-
	BTR 38	SO 05 - Plomberie - sanitaires	-	-	-	-	-	-	-
	BTR 09	SO 08 - Carrelage et revêtement céramique	-	-	-	-	-	-	-
	BTR 47	SO 11 - Travaux d'installation électrique	-	-	-	-	-	-	0,1
	BTR 41	SO 14 - Ventilation et conditionnement d'air	-	-	-	-	-	-	-
GC	TPR 10 - 4	GC 05 - Canalisations tuyaux fonte	-	-	-	-	-	-	-
	TPR 10 - 5	GC 06 - Canalisations tuyaux acier	-	-	-	-	-	-	-
	TPR 02	GC 09 - Ouvrages d'art	-	-	-	-	-	-	-
	TPR 13	GC 10 - Charpentes et ouvrages d'art métalliques	-	-	-	-	-	-	-
	TPR 08	GC 11 - Travaux de voirie et réseaux divers	-	-	-	-	-	-	-
	TPR 09	GC 12 - Travaux d'enrobés	-	-	-	-	-	-	-
	TPR 12 - A	GC 13 - Trav. d'instal. d'infrastructures réseaux	-	-	-	-	-	-	-
	TPR 12 - C	GC 20 - Travaux de maintenance de l'éclairage public	-	-	-	-	-	-	0,1
TS	TPR 03 b	TS 05 - Terrassements généraux (Bâtiment et TP)	-	-	-	-	-	-	-
	TPR 04	TS 06 - Fondations et travaux géotechniques	-	-	-	-	-	-	-

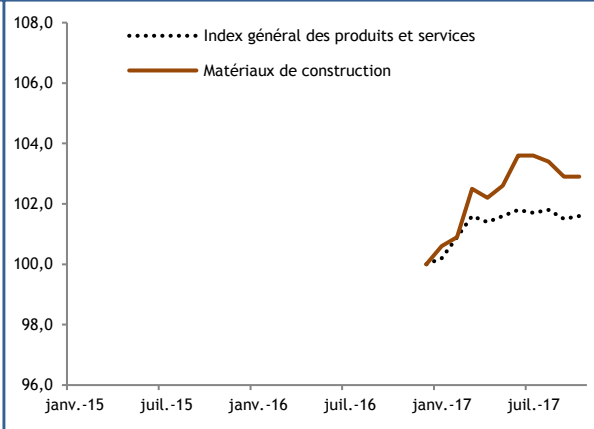
## Evolution des index de grands postes de charges

### Evolution des six postes de charges

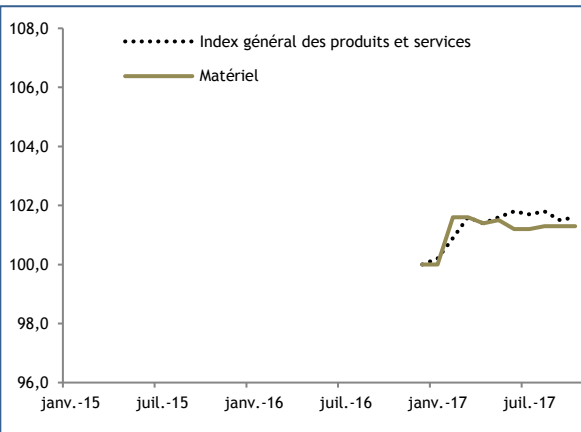
#### Salaires et charges



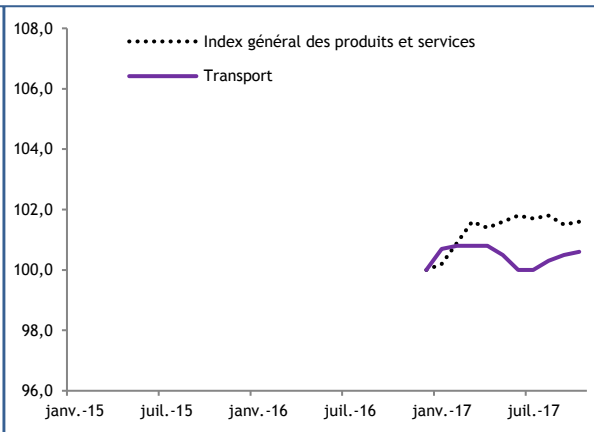
#### Matériaux de construction



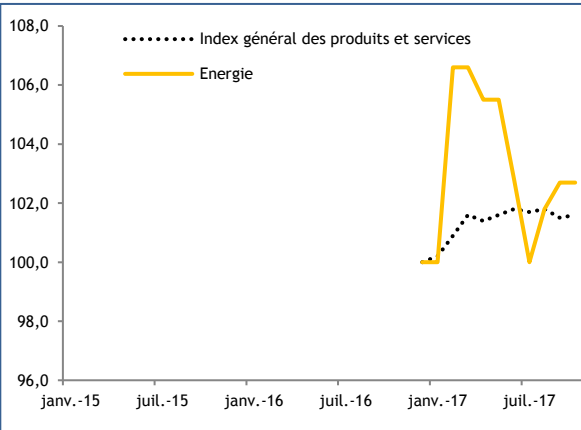
#### Matériel



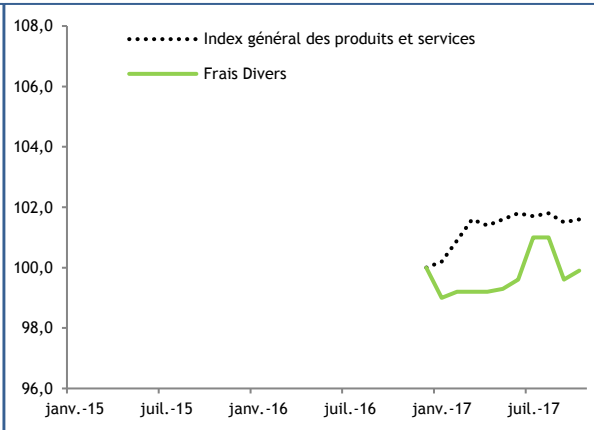
#### Transport



#### Energie



#### Frais Divers



Source : CER BTP

## Evolution des index des produits et services : Base 100 - décembre 2016

Code	Niv.	Libellé	oct.-17	Variations (%)		
				Sur 1 mois	Sur Janv.	Sur 12 mois
<b>0</b>	<b>0</b>	<b>Nomenclature des produits et services</b>	<b>101,6</b>	<b>-</b>	<b>1,6</b>	
1	1	Salaires et charges	100,6	-	0,6	
11	2	Salaires et charges	100,6	-	0,6	
1101	3	Salaires et charges du Bât.	100,5	-	0,6	
1102	3	Salaires et charges des TP	100,6	-	0,6	
2	1	Matériaux de construction	102,9	0,1	2,9	
21	2	Matériaux minéraux	103,7	-	3,7	
2103	3	Agrégats	106,3	-	6,3	
2104	3	Sables	102,7	-	2,7	
2105	3	Ciments	99,2	-	-0,8	
2107	3	Ouvrages en béton préfabriqués	96,2	-	-3,8	
2108	3	Plâtres et éléments en plâtre	98,7	-	-1,3	
2109	3	Enduit	100,8	-	0,8	
2110	3	Isolants minéraux	99,7	-	-0,3	
2111	3	Verres	99,9	-	-0,1	
2112	3	Carrelages	100,0	-	-	
2113	3	Equipements sanitaires en émail	100,5	-	0,5	
22	2	Matériaux végétaux	97,9	-	-2,1	
2201	3	Bois de coffrage	94,0	-	-6,0	
2202	3	Bois massif	100,5	-	0,5	
2205	3	Portes	100,1	-	0,1	
2207	3	Produits dérivés	103,3	-	3,3	
23	2	Matériaux métalliques	104,6	0,2	4,6	
2301	3	Tôles	106,1	0,3	6,1	
2302	3	Profilés	100,0	-	-	
2303	3	Poutrelles	99,5	-	-0,5	
2304	3	Tuyaux métalliques	102,2	-	2,2	
2305	3	Canalisations	102,4	-	2,4	
2306	3	Gaines métalliques	103,5	-	3,5	
2308	3	Câbles en acier	100,0	-	-	
2309	3	Equipement sanitaires métalliques	96,1	-	-3,9	
2310	3	Chauffe-eau et robinetterie	119,8	-	19,8	
2312	3	Grillages en acier	100,0	-	-	
2313	3	Eléments préfabriqués en zinc	100,0	-	-	
2314	3	Regards	103,1	-	3,1	
2316	3	Armatures métalliques	99,3	-	-0,7	
2317	3	Mats d'éclairage et poteaux électriques	100,0	-	-	
2318	3	Boulonnerie	101,4	-	1,4	
2320	3	Visserie	99,2	-	-0,8	
2321	3	Accessoires	99,9	-	-0,1	
24	2	Matériaux électriques	99,2	-	-0,8	

## Evolution des index des produits et services : Base 100 - décembre 2016

Code	Niv.	Libellé	oct.-17	Variations (%)		
				Sur 1 mois	Sur Janv.	Sur 12 mois
<b>0</b>	<b>0</b>	<b>Nomenclature des produits et services</b>	<b>101,6</b>	<b>-</b>	<b>1,6</b>	
24	2	Matériaux électriques	99,2	-	-0,8	
2401	3	Câbles électriques	99,0	-	-1,0	
2404	3	Tableaux électriques	99,7	-	-0,3	
2405	3	Luminaires avec ballast	100,0	-	-	
2406	3	Luminaires sans ballast	100,7	-	0,7	
2409	3	Appareils de climatisation	97,6	-	-2,4	
2410	3	Matériels de télécommunication	101,5	-	1,5	
2411	3	Accessoires électriques	101,6	-	1,6	
2412	3	Autres équipements électriques	100,4	-	0,4	
25	2	Matériaux chimiques	102,7	-	2,7	
2501	3	Gaines plastiques et PVC	99,5	-	-0,5	
2503	3	Boîtiers plastiques	100,2	-	0,2	
2504	3	Tuyaux plastiques et PVC	101,7	-	1,7	
2505	3	Adjuvants Béton	100,0	-	-	
2508	3	Produits d'étanchéité	98,9	-	-1,1	
2509	3	Isolants chimiques	102,7	-	2,7	
2510	3	Peintures et lasures	98,3	-	-1,7	
2511	3	Bitume	106,3	-	6,3	
2516	3	Gaz non source d'énergie	117,9	-	17,9	
2517	3	Autres produits chimiques	93,8	-	-6,2	
3	1	Matériel	101,3	-	1,3	
31	2	Equipements de chantier	104,4	-	4,4	
3101	3	Produits textiles	100,5	-0,1	0,5	
3102	3	Produits textiles haute visibilité	111,9	-	12,0	
3103	3	Equipements spéciaux	100,4	-	0,4	
32	2	Outillage	97,7	-	-2,3	
3201	3	Gros outillage	100,0	-	-	
3202	3	Petit outillage	97,0	-	-3,0	
33	2	Location de matériel et d'équipement	100,0	-	-	
3301	3	Location de gros matériel	100,0	-	-	
3302	3	Location de petit matériel	100,0	-	-	
39	2	Index Matériel métropolitain				
4	1	Transport	100,6	0,1	0,6	
4901	3	Index métropolitain des transports	100,6	0,1	0,6	
5	1	Energie	102,7	-	2,7	
51	2	Energies fossiles	102,1	-	2,2	
5101	3	Carburants	102,2	-	2,2	
5102	3	Gaz source d'énergie	100,0	-	-	
52	2	Energie électrique	108,6	-	8,6	
5201	3	Energie électrique	108,6	-	8,6	
53	2	Eau	100,0	-	-	
5301	3	Eau	100,0	-	-	
6	1	Frais Divers	99,9	0,3	-0,1	
6901	3	Index métropolitain des frais divers	99,9	0,3	-0,1	

## Définitions, sources et méthode

### Le secteur du Bâtiment et des Travaux Publics :

Le secteur du Bâtiment et des Travaux Publics (BTP), regroupe toutes les activités de conception et de construction des bâtiments publics et privés, industriels ou non (Bâtiment), et des infrastructures telles que les routes ou les canalisations (Travaux publics). Le Bâtiment se décompose en Gros Œuvre (structure du bâti) et Second Œuvre (finitions). Les Travaux publics se décomposent en Génie Civil (voiries et réseaux) et Travaux Spéciaux (essentiellement terrassements et fondations).

### Les index du Bâtiment et des Travaux Publics :

Les index du bâtiment et des travaux publics sont des instruments de mesure de l'évolution des charges auxquelles les entreprises de construction sont confrontées. Ils reflètent l'impact sur les coûts de construction de décisions exogènes à l'entreprise. Les index couvrent les différents types de chantier auxquels les entreprises de construction sont confrontées. Par convention, on affecte aux index la valeur 100 pour une période dite de base (décembre 2016). Les index sont alors rapportés à cette valeur de référence, permettant une lecture directe des évolutions. Les index du BTP sont utilisés par des co-contractants de marchés de construction, que ces co-contractants soient publics ou privés.

### Actualisation et revalorisation :

Il peut s'écouler des périodes assez longues entre le moment où un marché est contracté et le moment où les travaux démarrent réellement et certains chantiers peuvent s'étaler sur plusieurs années. Durant ces périodes, des décisions extérieures à l'entreprise peuvent venir perturber le coût estimé initialement du contrat. Pour sécuriser la réalisation des chantiers sans pénaliser les co-contractants par des décisions exogènes, il est prévu des mécanismes d'actualisation et de revalorisation.

L'**actualisation** concerne la situation où il s'est écoulé une longue période entre la passation d'un marché et le démarrage de celui-ci.

La **revalorisation** concerne la situation où un marché s'étale sur plusieurs années. A dates fixes, il est en général consenti une revalorisation du marché pendant toute la durée du chantier.

### Les nomenclatures :

Les index sont classés selon leur appartenance au secteur du Bâtiment ou à celui des Travaux Publics. Les index des niveaux agrégés sont calculés à partir des index détaillés en utilisant un jeu de pondération. Ces pondérations ont été obtenues par l'exploitation croisée de sources administratives et d'enquêtes. Les index sont fondés sur des relevés de prix de produits et répartis en six grands ensembles : Salaires et charges, Matériel, Energie, Matériaux de construction, Transports, Frais Divers.

### L'échantillon de la Cellule Economique Régionale du BTP :

Les index du Bâtiment et des Travaux Publics reposent sur un échantillon de 1 000 relevés de prix effectués dans une centaine de points de vente.

Retrouvez toutes nos publications sur

[www.btp-reunion.net](http://www.btp-reunion.net)

Cellule économique régionale du BTP  
2 rue Juliette Dodu - CS 41 900 - 977743 Saint Denis  
Tél : 02.62.40.28.16 - Fax : 02.62.40.28.60  
Courriel : cerbtp@i-carre.net